

LES VACANCES À LA VILLE 2017

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom du participant :

Prénom du participant :

Sexe :

Date de naissance :

Adresse : N°rue

Ville : Code postal

--	--	--	--	--

☎ domicile : Portable :

☎ travail : Email :

AUTORISATION DES PARENTS

Je soussigné
Père, Mère, Tuteur **autorise** mon fils, ma fille, * (rayer les mentions inutiles)

- à participer aux activités sportives organisées par l'Office municipal des sports.*
- à utiliser les moyens de transport mis en place par l'Office municipal des sports pour les sorties sportives extérieures, raft, parcours aventures...
- à regagner seul son domicile à la fin de la séance par ses propres moyens.*
- à être photographié, interviewé et filmé par tous types de médias.*
- à faire prodiguer à mon enfant par les organisateurs, tous les soins s'avérant indispensables, en cas d'accident.

Je m'assure également que mon enfant ne présente aucune contre-indication à la pratique des sports proposés au programme des Vacances à la ville (voir fiche renseignement au dos).

Souhaitez-vous recevoir les informations des animations sportives proposées par la ville d'Auxerre et l'Office municipal des sports.*
J'autorise l'organisateur à utiliser mes coordonnées personnelles (téléphone fixe et portable, adresse postale, adresse mail.*

À, le

Signature

Carte
Carnet n° Montant.....

06/08 ans 09/12 ans 13/15 ans

- Espèces
- Chèque (à l'ordre de l'O. M. S. AUXERRE)
- Tickets loisirs

FICHE SANITAIRE

- Si votre enfant fait actuellement l'objet d'un traitement médical particulier, merci de le préciser.

Traitement particulier, allergies connues, opération récente, asthme, etc

.....
.....
.....

- Recommandations utiles (lentilles, lunettes, prothèses, etc)

.....
.....

- Nom et tél du médecin traitant :

Docteur :tél :

FONCTIONNEMENT - ACCUEIL - CONDITIONS D'ACCÈS

- Pour l'accès aux activités, l'enfant devra présenter sa carte et son ticket Vacances à la ville et se faire enregistrer auprès de l'éducateur.
- De même, la personne accompagnatrice devra s'assurer que l'éducateur est bien présent et que l'activité a bien lieu.
- Signaler si votre enfant rentre par ses propres moyens après l'activité.
- La tenue de sport devra être adaptée aux activités et aux conditions de pratique. Le port de basket de salle propre est obligatoire dans les gymnases.
- L'accueil des enfants se fera un quart d'heure avant et après les horaires indiqués.
- Pour les activités sportives sur inscriptions : raft, karting, équitation, parcours aventure, patinoire, plongée et pêche...
Il ne sera possible de s'y inscrire qu'une seule fois pour chaque période de vacances scolaires à savoir ; 1 inscription aux vacances de février, 1 inscription aux vacances de pâques et une inscription par mois aux vacances d'été.
Les inscriptions aux sorties se font sur place à la maison de la jeunesse.
Deux tickets sont nécessaires pour toutes ces activités marquées d'un astérisque sur le programme.
En cas d'absence le jour de l'activité, les tickets seront perdus.